

## LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

### Les protections particulières en cas de risque chimique

Avant d'utiliser un produit chimique, je prends connaissance des dangers encourus et des précautions à prendre en lisant attentivement l'étiquette.

	Explosif.	
	Extrêmement inflammable, inflammable, peut dégager des gaz inflammables au contact de l'eau.	
	Comburant, peut provoquer un incendie ou une explosion, peut agraver un incendie.	
	Gaz sous pression ou gaz réfrigéré, peut exploser sous l'effet de la chaleur, peut causer des brûlures ou des blessures cryogéniques.	
	Corrosif pour les métaux, provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.	
	Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané, par inhalation. Irritant pour la peau, les yeux, les voies respiratoires, peut provoquer somnolence et vertiges.	
	Mortel ou toxique en cas d'ingestion, par contact cutané et par inhalation.	
	Mortel en cas d'ingestion et par inhalation, nosif, risque CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)	
	Très toxique, toxique, toxique pour les organismes aquatiques. Entraîne des effets néfastes à long terme.	

Je porte les protections individuelles adaptées aux dangers du produit : gants, lunettes, éventuellement protections respiratoires...



Je porte également une tenue adaptée (blouse et chaussures) ou une protection contre les liquides et les gaz.

## LES PROTECTIONS COLLECTIVES

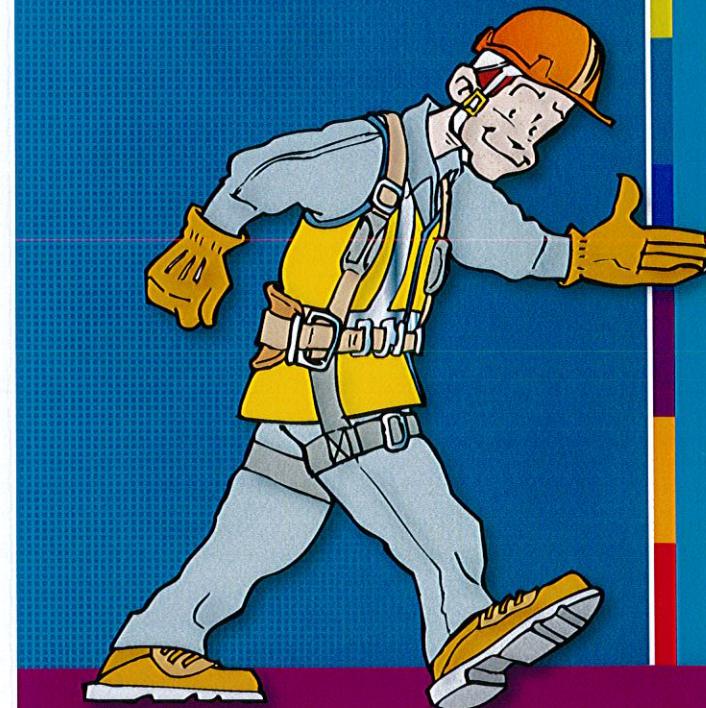
JE RESPECTE ÉGALEMENT LES PROTECTIONS COLLECTIVES.  
ELLES SONT MISES EN PLACE POUR ME PROTÉGER.

Voici les différents dispositifs de sécurité qui me protègent : carters protecteurs, écrans, capots, enceintes, grilles, portillons, barrières, cellules photo-électriques...



Je nettoie ma machine selon la fiche d'instruction.  
Je ne le fais pas à la main ; j'utilise un matériel adapté : crochet, pinceau ou soufflette (pour la soufflette, je porte mes lunettes de protection).

## Équipements de protection individuelle



LA SÉCURITÉ, JE M'ENGAGE !



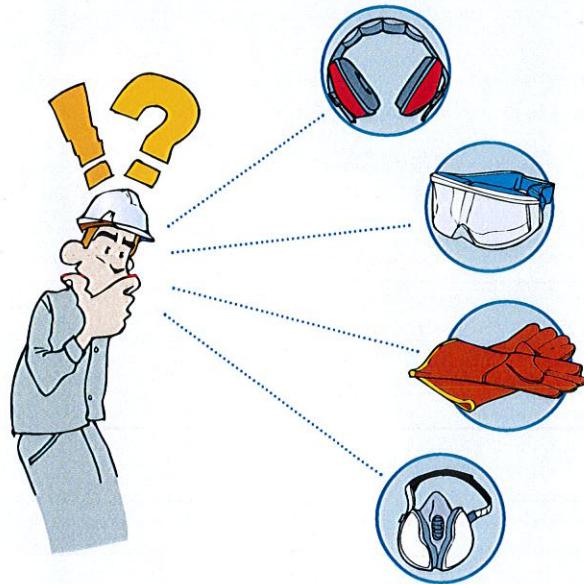
eni france

eni

## LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

CHOISIR DE SE PROTÉGER,  
C'EST CHOISIR DE VIVRE EN BONNE SANTÉ.

J'ai, à ma disposition, les équipements nécessaires à ma sécurité.



Dans le cadre de mon poste de travail, la connaissance des risques me permet de travailler en toute sécurité avec des protections adéquates et adaptées.



Les vêtements de travail et les chaussures de sécurité me protègent de brûlures, de coupures et d'écrasements.

## LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

### Les protections auditives

Je porte mes protections auditives dès que le niveau sonore atteint 85 décibels car certains troubles apparaissent : sommeil, fatigue, stress, nervosité.

Pour des niveaux sonores plus élevés (90 décibels), un réel risque de surdité existe.



### Les gants

Mes mains sont précieuses : j'utilise des gants adaptés à chaque tâche.



### Les protections oculaires

Bien vu !

Je peux choisir entre différents modèles de lunettes ou de masques en fonction des risques encourus.



### Les protections respiratoires

Inspirez... Expirez en toute sérénité, malgré la poussière du meulage ou les vapeurs des solvants (peintures etc.).

J'adapte mon masque à mon activité.



## LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

### Les protections spéciales

#### 1 Les combinaisons

Pour les peintres, les laveurs d'écrans ou pour ceux qui travaillent sur des postes générant beaucoup de poussière.

Pour les travaux spécifiques.



#### 2 Les protections des soudeurs

Masque, tablier et guêtres.



#### 3 Sur les chantiers

Le casque avec jugulaire, le gilet rétro-réfléchissant et le harnais pour les travaux en hauteur.

